

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## Un clin d'œil dans le rétroviseur

*La commune a mis sur pied une exposition iconographique sur le thème de son passé historique. Plus de 350 photos et reproductions de documents traitent de divers thèmes tels que l'urbanisation ou l'industrialisation de la commune, l'évocation de certaines personnes ou d'événements marquants.*

*À découvrir jusqu'au 18 octobre à Vernier (Maison Chauvet-Lullin), au Centre commercial de Balexert du 20 octobre au 8 novembre, ou encore en commandant le livre de l'exposition.*



**Découvrez le programme de cette nouvelle législature 2003-2007 en p. 6**



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

- M. Georges ZUFFEREY
- M. Jean-Claude STEVAN
- Mme Annette GIRARDOT
- Mme Malory MEX
- M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22  
 Fax 022 306 06 21  
 e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier  
 tél. 022 306 06 06  
 Fax 022 303 06 60  
 Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du 3 novembre  
 Délai rédactionnel  
 13 octobre 2003

Journal tiré à  
 14900 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
 sur papier couché mat 115 gr.

# Sommaire



© LDD

P. 3

## Un clin d'oeil dans le rétroviseur

Entre tradition, urbanisation ou industrialisation, une balade en images pour dévoiler le visage - et les mutations - de la commune.



© Magali GIRARDIN

P. 6

## Programme de législature

C'est sous le signe de «Participation, Proximité, Prévention» que le Conseil administratif tient à préciser ses orientations politiques.



© LDD

P. 9

## Services communaux

Lundi 25 août dernier, l'EVE du Lignon a connu sa première rentrée; une journée d'émotion pour les enfants, les parents et l'équipe éducative.



© LDD

P. 19

## Vie associative

Retrouvez les informations des clubs d'aînés et des diverses sociétés communales.



© LDD

P. 28

## Concert

Le «Quintet féminin a cappella» se produira le 6 novembre 2003 à 20h30 à la Maison Chauvet-Lullin.

# Un clin d'oeil dans le rétroviseur

**L'**idée d'une exposition iconographique revenant sur le passé proche ou lointain de la commune ne date pas d'hier. L'objectif des autorités verniolanes et du Service de la culture et de l'information n'était pas de présenter un passé historique complet, mais plutôt d'inciter les citoyens à la curiosité. «Nous n'avons pas cherché à être exhaustifs, nous revendiquons une certaine subjectivité», argumente Damien Berthod, le responsable du projet.

## Collection du Vieux Vernier

Comme son titre l'indique, l'exposition verniolane se focalise sur l'aspect iconographique. L'aspect rédactionnel est en retrait, il accompagne l'image ou le document. «Si cette



exposition et ce livre existent, c'est notamment grâce à la Collection du Vieux-Vernier», tient à préciser Damien Berthod. Cette collection a été

constituée par Pierre Comtat, à l'époque où celui-ci était le secrétaire général adjoint de la mairie. Il a récupéré divers documents et même quelques objets, tel une petite hache en pierre polie datant du néolithique, trouvée à Châtelaine. D'autres images provenant de diverses sources, et en particulier du Centre d'iconographie genevoise, viennent compléter harmonieusement le panorama dressé par cette histoire en images. Ce sont en tout environ 350 photos et reproductions de documents, dont 10% d'originaux, qui sont exposés. Un certain nombre d'entre eux n'a jamais été publié à ce jour.

## Thèmes originaux

Afin d'en faciliter l'approche, l'exposition possède plusieurs points d'accès. En effet, elle se sépare en divers



thèmes. À chacun de choisir ce qui l'intéresse. Il y a bien sûr l'aspect des origines communales, jusqu'à l'entrée de Vernier dans la Confédération. Incontournable aussi: le thème de l'industrialisation, que ce soit avec l'Usine à gaz ou l'Usine de Chèvres. L'urbanisation de chaque quartier n'a pas été oubliée.

Plus originaux, les thèmes relatifs à l'éducation avec l'évocation de l'Institut de Vernier, fondé par le pasteur Naville en 1819 : on découvrira à cette occasion quelques exemplaires du «*Messenger de Vernier*», le journal rédigé par les élèves de l'institut. Inattendue également, la présentation de quelques célébrités d'hier: les frères Dufaux (constructeurs automobiles basés à Ballexert), l'écrivaine Isabelle Eberhardt, l'aviateur Alexandre Liwentaal ou encore Voltaire.

Pas triste non plus, le retour sur certains événements, telle la Coupe aéronautique Gordon-Bennett qui s'est tenue en 1922 à Vernier.

Pour mener à bien l'édification de cette exposition, un groupe de travail s'est formé durant l'été 2002.

La commune a ainsi pu bénéficier du



travail de Pierre Comtat, Gilbert Pahud et Joseph Rolfo, trois figures vernio-lanes. Quant au livre, fort de 152 pages, il s'agit plutôt d'un catalogue souvenir de l'exposition, dont il reprend la présentation.

«Ce projet pourrait n'être qu'un point de départ. Pourquoi ne pas imaginer par exemple, à terme, un lieu d'exposition permanent capable d'accueillir la collection du Vieux-Vernier», suggère Damien Berthod.

Serge Guertchakoff



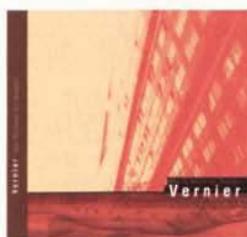
## Nouvelle rubrique

Dès février 2004, nous allons inaugurer une nouvelle rubrique consacrée à l'histoire de Vernier.

Cette «Page historique» sera ouverte à toute personne désireuse de faire partager à nos lecteurs le récit d'un fait ou d'un lieu ayant trait au passé de notre commune.

Si cela vous intéresse, c'est avec plaisir que nous recevrons vos textes.

Commandez le livre de l'exposition au prix de souscription de CHF 37.- l'exemplaire, jusqu'au 8 novembre (CHF 45.- ensuite).



Adressez ce bulletin de commande à la  
Commune de Vernier  
Service de la culture et de l'information  
Case postale 520  
1214 Vernier

Les livres commandés pourront être retirés, contre paiement, à la réception de la Mairie de Vernier (9, rue du Village).

**Le prix de souscription est réservé aux habitant-e-s de la commune de Vernier.**

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Nombre d'exemplaires : .....

# Programme de législature 2003-2007

« *L'éthique s'occupe de ce que chacun fait de sa liberté, tandis que la politique essaie de coordonner, dans un souci d'efficacité pour la collectivité, ce que beaucoup font de leur liberté* »

Fernando SAVATER, *Ethique à l'usage de mon fils.*

**D**ans le cadre d'une collectivité publique, le citoyen se doit d'être au centre des préoccupations. Le Conseil administratif récemment élu adhère pleinement à ce principe et s'engage à agir en conséquence.

Il tient à être à l'écoute de la population afin d'apprécier correctement et objectivement les besoins et d'y répondre, avec une bonne coordination et en fonction des moyens à disposition. Le Conseil administratif s'engage également à poursuivre, voire initier, la collaboration avec les autorités cantonales et celles des communes avoisinantes pour satisfaire au mieux les besoins des habitantes et des habitants.

Par ses actions, le Conseil administratif entend rapprocher ces dernières et ces derniers avec leur quartier, leur voisins, leurs élus, ... leur commune. Un citoyen impliqué dans sa cité est un citoyen qui la respecte.

C'est le sous le signe des 3 P (**P**articipation, **P**roximité, **P**révention) que le Conseil administratif tient à préciser ses orientations politiques et s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs au travers de trois domaines clés :

## Améliorer la qualité de vie des citoyens

Pour combattre le sentiment d'insécurité vécu par certains, le Conseil

administratif entend favoriser le dialogue et les démarches de proximité. Le projet de contrat de quartier fait partie intégrante de cette réflexion.

Par ailleurs, le trafic automobile étant dense sur notre commune, les voies de circulation sont saturées et engendrent des nuisances. Dans les années à venir, il est important d'accroître l'offre des transports publics (tram Cornavin-Meyrin-Cern), d'adapter les horaires et les fréquences et de favoriser les systèmes de parking d'échange (P+R).

Enfin, les arts et la culture qui sont des compléments indispensables à l'épanouissement de chacune et de chacun seront appuyés. Quant aux sports, ils représentent un facteur d'intégration indéniable pour tous. L'action, la découverte de ses limites et le dépassement de soi ont une dimension éducative qu'il importe de reconnaître et de soutenir.

Le Conseil administratif est convaincu qu'une meilleure qualité de vie permettra aux habitantes et aux habitants de (re)trouver sérénité et respect. Ainsi il :

- > favorisera et améliorera les zones « 30 km/h » dans les quartiers
- > soutiendra les actions « pédibus » pour la sécurité de nos enfants
- > encouragera les actions de proximité et les coordinations de quartier
- > préservera et créera des zones de

verdure en relation avec les besoins des habitants

> soutiendra la construction d'immeubles en harmonie avec leur environnement

> offrira l'accès aux sports pour tous en favorisant la création de postes de moniteurs de sport de rue et l'ouverture de salles de sports

## Une administration proche du citoyen

Permettre aux services communaux d'améliorer leur efficacité est également un souci du Conseil administratif. Pour cela, il entend poursuivre la « démarche Qualité » démarrée lors de la précédente législature. Il soutient également la formation et la formation continue du personnel afin de permettre à chacune et à chacun d'évoluer, de s'améliorer et de faire les changements nécessaires visant à un meilleur fonctionnement.

L'administration a à cœur d'exiger d'elle-même ce qu'elle demande à ses administrés (associations, citoyens), comme pour le tri des déchets ou une gestion appliquée des charges financières. Une administration qui donne l'exemple se rend dès lors plus crédible vis-à-vis des habitantes et des habitants.

Le développement durable tend à assurer une convergence et un équilibre entre efficacité économique, solida-



rité sociale et responsabilité écologique. A cet effet, la commune s'est dotée d'un Observatoire du développement durable et le Conseil administratif entend l'engager dans toutes les situations nécessitant une vision politique d'une réalité.

Le Conseil administratif entend donc :

- > développer l'accès de l'administration aux habitantes et aux habitants
- > orienter les actions des agents de sécurité municipale vers la présence et la prévention
- > revoir les prestations de notre réseau TPV-TPG
- > développer l'activité de l'Observatoire verniolan du développement durable (OVDD)
- > créer un service jeunesse pour coordonner et innover des actions en faveur de la jeunesse
- > répondre aux besoins de places de

la Petite Enfance dans un équilibre financier de la commune

### Dans son environnement un citoyen au présent et au futur

La qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans constitue une préoccupation permanente du Conseil administratif conscient que la commune paie déjà un lourd tribut aux nuisances. Fort de cette conviction, dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Conseil administratif étudiera avec rigueur tout nouveau projet.

Par ailleurs, toute action dans une commune dépend essentiellement de sa capacité financière. Des finances saines, avec une dette acceptable, permettent, en effet, d'assurer des prestations de qualités.

Le Conseil administratif veut :

- > tendre à améliorer les revenus de la commune en favorisant notamment l'arrivée de nouvelles entreprises
- > maintenir l'équilibre financier par une gestion rigoureuse des charges
- > améliorer le tri des déchets et mettre en place des campagnes d'information régulière sur cette question
- > appuyer les associations et renforcer les réseaux d'entraide
- > sauvegarder, dans toute la mesure du possible, le patrimoine de la commune

Le Conseil administratif :

Thierry Apothéloz, Maire  
Nelly Buntschu  
Conseillère administrative  
Georges Zufferey  
Conseiller administratif

## Répartition des dicastères



**M. THIERRY APOTHÉLOZ (S)**

### SOCIAL

Aide sociale, Aide humanitaire  
Petite enfance et jeunesse  
Aînés, Emploi

### GÉNIE CIVIL & ÉQUIPEMENTS

Génie civil, assainissement  
Entretien des routes  
Espaces verts  
Traitement des déchets  
Ateliers – véhicules



**MME NELLY BUNTSCHU (ADG)**

### BÂTIMENTS, ENERGIES

Entretien des bâtiments  
Constructions nouvelles  
Gestion immobilière  
Energies et télécommunications  
Ecoles – activités scolaires

### SÉCURITÉ, TRANSPORTS ET CIRCULATION

Etat civil, Sécurité municipale  
Protection civile, militaire  
Service du feu, secours,  
Transports et circulation, TPV

### SPORTS

Exploitation installations sportives  
Sociétés et manifestations sportives



**M. GEORGES ZUFFEREY (L)**

### FINANCES, ECONOMIE, ADMINISTRATION

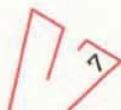
Finances – comptabilité,  
Economie – emploi,  
Administration générale – organisation, Personnel, Informatique

### CULTURE, INFORMATION

Activités culturelles, Bibliothèques, Information

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Urbanisme, plan directeur  
Police des constructions  
Protection de l'environnement  
Nuisances



## Conseil municipal > Séance du 9 septembre 2003

La séance a débuté par la prestation de serment de M. Eric Grandjean, absent lors de la séance d'investiture du Conseil municipal du lundi 2 juin 2003.

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2003 est accepté à une majorité évidente.

Viennent ensuite les communications du bureau du Conseil municipal et du Conseil administratif.

Premier objet de débat, un projet de délibération intitulé «la parole aux citoyennes et citoyens» dont la prise en considération est de 18 non et 16 oui.

Une pétition relative à la dérogation au rapport des surfaces de parcelles situées au chemin des Vidollets/route du Canada est ensuite renvoyée en commission.

Puis les élus votent à l'unanimité un crédit de CHF 467'00.- pour l'achat de parcelles au bord du Rhône.

Unanimité également concernant l'acceptation de l'annulation d'une délibération pour la constitution d'une servitude au profit de divers concessionnaires de fibre optique sur une parcelle située à la route du Nant-d'Avril.

Les 3 objets suivants sont renvoyés pour étude en commissions :

- un crédit d'étude de CHF 350'000.- pour une redéfinition de la route communale de Vernier;
- une dérogation au rapport de surface de parcelles située au chemin des Vidollets/route du Canada.

- une motion réclamant la fermeture des préaux d'école entre 22h et 6h du matin.

Une demande de cautionnement de la commune en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier en vue du renouvellement d'un emprunt arrivant à échéance est acceptée par 31 oui et 3 abstentions.

Finalement, un postulat réclamant d'avantage de places d'apprentissage au sein de l'administration communale est accepté à l'unanimité.

Fait inhabituel, le conseil a débuté sous l'oeil de la caméra de la Télévision suisse allemande DSR, qui réalise un reportage concernant l'UDC et a été autorisée à prendre quelques images de nos élus.



© Philippe Woods

### Prochaine Séance

Prochaine séance mardi 18 novembre 2003 à 20h30.

L'ordre du jour sera disponible dès le 12 novembre sur le site de la commune : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

# Service de la petite enfance

## Espace de vie infantile du Lignon enfin une réalité !

**A**près l'aventure de la construction de cet espace pendant une année voici le grand jour.

Le lundi 25 août à 7h00 du matin Tiago est arrivé avec ses parents dans



l'espace de vie infantile du Lignon. Premier client, l'équipe éducative est prête à l'accueillir, les jeux sont disposés de manière à attirer la curiosité de l'enfant. C'est tout neuf et tout beau, on écarquille les yeux puis Tiago découvre le lieu avec ses différents espaces dans les bras de ses parents. Même Monsieur le Maire est présent pour cet événement.

Tiens, une nouvelle éducatrice. Il est vrai que l'EVE Lignon accueille de nombreux enfants, 105 au total représentant plus de 150 familles. Une nouvelle équipe est en place compo-

sée de l'ancienne du POP CORN et de celle du PAMPLEMOUSSE, bien sûr de nouvelles éducatrices ainsi que de nouveaux éducateurs sont venus rejoindre l'équipe existante. C'est ainsi que 40 personnes, deux cuisiniers ainsi que le team direction ont accueilli ces enfants et leurs familles. Il faut donc s'adapter les uns aux autres mais l'expérience est enrichissante et cette vie en commun constitue un apprentissage de la vie et un partage des lieux, des jeux, de la sieste, des repas, imaginez une communauté de jeunes enfants assis autour de tables, découvrant les spaguettis de Bernard.

Cette première journée s'est passée dans les rires, les pleurs, entrées et sorties des parents venant eux aussi à la découverte de cet espace de vie. Laisser partir Maman pour la première fois, trouver de nouveaux copains. Manger à midi avec ceux-ci pour la première fois, même si les spaguettis sont appétissants, ce ne sont pas ceux de maman.

Que d'émotions pour les enfants, les parents, l'équipe éducative pour un premier jour à l'EVE Lignon. Pour certains éducateurs, c'est le premier jour en tant que diplômé alors je vous laisse imaginer le stress.

L'EVE Lignon est une grande institution, elle est la quatrième plus grande du canton, cependant elle ne peut absorber toutes les demandes des



familles de la commune, plus de 150 familles cherchent encore une place pour leur enfant dont la majorité à 100%.

Un mois de vie, cela se fête avec les parents, notre reportage dans le prochain numéro !

## Service des sports

### Piscine du Lignon

Afin d'améliorer le service à la clientèle, nous vous informons que la caisse de la piscine du Lignon est ouverte depuis le 8 septembre 2003, selon l'horaire suivant :

- > lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 19h45
- > mercredi de 12h à 19h45
- > samedi de 12h à 16h45
- > dimanche de 11h à 16h45

Les abonnements, les attestations de domicile et les renseignements, s'obtiennent :

- > au secrétariat du service des sports lundi au vendredi de 7h30 à 11h45
- > à la caisse de la piscine du Lignon (selon l'horaire susmentionné)

Service des sports : 022 306 07 70  
Piscine du Lignon : 022 796 62 96

### Horaire de la piscine couverte pendant les vacances scolaires :

Lundi 11h-20h30  
Du mardi au vendredi 9h30-20h30  
Samedi et dimanche 9h30-17h

### Ski / Snowboard

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN  
pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)

ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD  
pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes (à choix)  
1ère période du 7, 14, 21 et 28 janvier 2004 (4 mercredis)  
2ème période du 4, 11, 25 février et 3 mars 2004 (4 mercredis)

Lieu : LES HOUCHES/Chamonix (France / Hte Savoie)

Prix par période : CHF 175.- tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, tél. 022 306 07 70 (le matin).

## Service social

*Invitation à tous les aînés (rentiers AVS) habitant la Commune de Vernier, ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet*

Le Service social communal organise une « Conférence-débat » qui aura lieu :

**Mercredi 29 octobre 2003 à 14h30**  
dans la grande salle de l'école d'Avanchet-Salève.

### Lâcher prise

**Savoir abandonner ce qui n'a plus lieu d'être pour aller vers ce qui vient.**

**Conférence de Mme Rosette Poletti**

Comme d'habitude, cette conférence sera suivie d'une collation à laquelle tous les participants sont invités.

D'autre part, un car spécial est mis à disposition. En voici l'horaire :

- > 13h50 Vernier-Village, parking de l'école des Ranches
- > 14h Local du club des aînés des Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz
- > 14h10 Av. du Lignon, devant

l'immeuble du 50-53

- > 14h15 Av. de Châtelaine, arrêt bus TPG 6 (en face de l'école) direction ville.

Si une personne handicapée (avec ou sans chaise roulante) a besoin d'un transport approprié, elle peut en faire la demande en téléphonant au Service social, tél. 022 306 06 70, avant mercredi 22 octobre 2003.

# Récupération

## Ramassages ménagers

### Déchets encombrants

Mardi 4 novembre 2003

### Déchets métalliques

Jeudi 6 novembre 2003

### Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET lundi et mercredi

PAPIER lundi et jeudi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.



Renseignements :  
Centre d'entretien de Vernier,  
tél. 022 306 07 00.

## Tri des déchets dans le préau des Ranches

Une mini-déchetterie a été mise en place début juin 2003 à l'école des Ranches.

Il s'agit de cinq demi-poubelles permettant de trier le verre, les déchets compostables, le papier, l'alu et le PET, qui nous ont été gracieusement mises à disposition par la commune de Carouge, afin d'expérimenter ce nouveau système.

Si cette expérience s'avère concluante, il est envisagé d'installer ces mini-déchetteries dans toutes les écoles de la commune. Cette démarche va dans

le continuité de la nouvelle gestion des déchets instaurée depuis 3 ans.

La commune de Vernier veut sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge au respect de l'environnement, en les initiant au tri et à la valorisation des déchets, afin que cela devienne un automatisme de la vie courante.

A chaque relevé nous étudions le contenu de ces poubelles, afin de voir si ce système fonctionne, et nous permettre d'ici la fin de l'année de prendre la décision de continuer ou non.



# Bibliothèques communales

## Pour les enfants

### > Et dedans il y a...

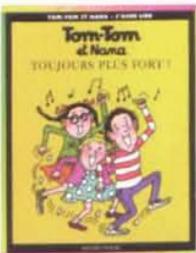
De J. Ashbé, Pastel, **dès 18 mois**.  
Qu'y a-t-il dans la valise ? Il suffit de l'ouvrir pour voir dedans. Et qu'y a-t-il dans le ventre de maman ? On ne peut pas l'ouvrir pour voir dedans, mais... Un joli petit livre animé pour les bébés.

### > Mais où est donc Idéfix ? ! ?

Dessins de Uderzo, Livres du Dragon d'or, **à partir de 8 ans**.  
Idéfix aime la liberté et il arrive qu'Obélix et Astérix le perdent de vue. A vous de les aider à le retrouver dans chaque illustration de ce livre. Ouvrez l'œil, cherchez bien... Et bonne chance !



### > Toujours plus fort !



De J. Cohen et B. Després, Collection Tom-Tom et Nana. **Dès 7 ans**.  
Voilà les nouvelles bêtises de Tom-Tom et Nana, deux enfants turbulents.

### > Bilan du monde junior 2003 : zoom sur la planète, 175 pays à la loupe

Excellent outil de référence pour les **13-18 ans** pour mieux comprendre les enjeux de notre planète...



## Avec l'automne, revoilà l'heure du conte dans nos bibliothèques !

**Avanchet** : les mercredis 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre et 3 décembre à 14h

**Châtelaine** : les mercredis 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre et 3 décembre à 16h.

**Vernier** : les mercredis 29 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre à 10h.

## C'est à lire près de chez vous

### > Roman à l'eau de bleu, de Isabelle Alonso

Et si les femmes se trouvaient à la place des hommes, et vice versa, ou quand les « hoministes » réclament les mêmes droits que les femmes ; ils sont quand même leurs égaux, sacré nom d'un chien (de garde)...



### > Le Disque de Jade, 3 tomes, de José Frèches

Une belle plage d'évasion et d'histoire située dans la **Chine** du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### > Les Enfants, de Dan Franck

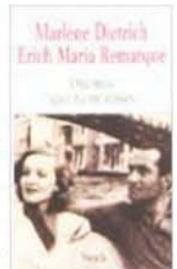
Oui, il y a une vie après le divorce (c.f. « La séparation » du même auteur). Entre les enfants des uns, le père des autres, les week-end sur deux, ce roman nous invite dans le monde joyeux, mais parfois compliqué, des **familles recomposées**.

### > Premier rendez-vous, de Jeanne Lasco

Un roman vif, tendre et drôle sur les surprises de l'amour à tout âge.

### > Quincy, par Quincy Jones

> Dis-moi que tu m'aimes, lettres entre **Erich Maria Remarque** et **Marlène Dietrich**



Et bien d'autres titres encore...

## EXPO.007

Son nom est **BOND, JAMES BOND**. Il y a 50 ans cette année, **Ian Fleming** lui donnait la vie.

Une petite expo lui sera consacrée dans nos bibliothèques.

### ■ Avanchet, dans la galerie marchande, tél. 022 797 05 55

Lundi 15h45-19h45  
Mardi 14h-18h  
Mercredi 14h-18h  
Vendredi 14h-18h  
Samedi 10h-12h

### ■ Châtelaine, av. de Châtelaine 83 A, tél. 022 797 16 82

Lundi 15h-19h  
Mardi 14h-18h  
Mercredi 9h-12h et 14h-18h  
Jeudi 16h-20h

### ■ Vernier, rue du Village 57-59 tél. 022 341 04 91

Lundi 14h-18h  
Mardi 16h-20h  
Mercredi 9h-12h  
Jeudi 14h-18h  
Samedi 10h-12h



**C**hères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors des élections municipales du printemps passé, vous avez permis au parti radical de conserver son statut de second parti de la commune et de premier parti de la droite verniolane. Nous vous remercions chaleureusement pour cette marque de confiance renouvelée.

Le parti radical de Vernier s'est battu, au cours de la dernière législature, dans tous les domaines afin de permettre à chacune et à chacun de se sentir bien sur notre magnifique commune.

Rappelez-vous simplement de la pétition lancée par les radicaux pour sauvegarder les jardins familiaux de Villars que la gauche souhaitait voir disparaître afin d'y construire des logements sociaux ! Avec le soutien de près de 12'000 personnes, un record en la matière, la pétition avait été déposée sur les tables de nos députés. Aujourd'hui, le rapport final de la commission des pétitions du Grand Conseil est pratiquement terminé et sera très bientôt présenté et discuté en séance plénière.

Mais les radicaux ne vous soutiennent pas seulement dans votre commune ! Au niveau fédéral, vos élus s'engagent pour vous, avec vous. Dans quelques semaines, vous aurez l'occasion d'élire vos représentants à Berne, aux Chambres fédérales.

Pour le Conseil national, le 19 octobre prochain, nous vous proposons de choisir

- **John Dupraz** – conseiller national
- **Gabriel Barrillier** - député au Grand Conseil
- **Marie-Françoise De Tassigny** – députée au Grand Conseil
- **Pierre Maudet** – conseiller municipal
- **Kelly Marie Josée Clamy-Boccard** – conseillère municipale

et pour le Conseil des Etats, de voter le ticket **Françoise Saudan** et **Jacques-Simon Eggly**.

Merci pour votre confiance !

Eric Grandjean, président

N'hésitez pas à contacter vos élus radicaux :

Georges Baechler, Laurent Beck, Dominik Meyer, Eric Grandjean. Toutes nos coordonnées sur le site de la commune de Vernier [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Association radicale de Vernier – case postale 419 – 1214 Vernier

*Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier*

## MARTIN Antonio

Technicien en  
électroménager

**Vente & dépannage  
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement  
aux habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92  
Natel 079 / 638 73 41

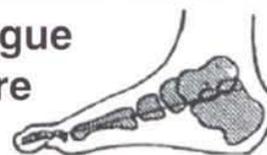
A l'occasion de son Ouverture,



**Vous offre 15% de remise sur tous  
les soins durant le mois d'octobre**

Rue du Village, 21 078/762.77.37  
1214 Vernier 022/341.66.84

## Podologue Pédicure



**Lara Branchetti**

7, ch. des Coquelicots  
1214 Vernier  
022 341 01 00  
076 527 34 55

Soins pédicureaux  
Semelles orthopédiques  
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

## Atelier Danse (Vernier)

Direction Catherine Le Saint



INITIATION DANSE  
CLASSIQUE  
JAZZ  
CONTEMPORAIN

Cours :  
ENFANTS,  
ADOS,  
ADULTES

Toute l'année inscription possible sur place dès 16h30 (tous les jours)

Lieu : salle de rythmique de l'école des Ranches II,  
près de la piscine, salle aménagée pour la danse

(Accès bus 6, 19).

Tél. 022 341 02 61,

Tél. secrétariat 022 341 13 23

## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du *CYCLE* et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

## Actualités Vernier

*Tarifs publicitaires*

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-

## SIMON BORGA



**Etanchéité**

**Couverture**

**Ferblanterie**

**Isolation**

**Entretien toiture**

8, chemin des Carpières  
1219 Le Lignon

Tél. 022 797 47 87  
Fax 022 797 47 26



les socialistes

## Voter, ça change quelque chose !



Liliane Maury-Pasquier,  
Conseillère nationale, Vernier

« De toute façon, à Berne, y font c'qu'y veulent ! »

Combien de fois n'ai-je pas entendu prononcer cette phrase avec ce sentiment désabusé d'impuissance et de fatalité, comme s'il n'y avait rien à faire pour changer l'ordre des choses !

Pourtant, moi qui siège depuis maintenant 8 ans au Conseil national, je puis vous assurer qu'il n'y a rien de moins vrai et que les parlementaires fédéraux ne font pas ce qu'ils veulent. Non, ils font ce qu'ils ont dit qu'ils feraient, ils votent selon la politique défendue par leurs partis et forment des majorités qui ne trouvent pas toujours l'accord de la population.

On peut tirer deux leçons de cette observation de l'intérieur : la première consiste à dire combien il est important d'utiliser son droit d'élire nos représentant-e-s et la deuxième montre l'importance de bien comprendre quelles sont les positions des partis qui recherchent nos suffrages. Oui, il est extrêmement important de

participer aux élections fédérales car c'est bel et bien notre choix de citoyennes et de citoyens qui est déterminant pour définir la composition du parlement et, donc, la politique menée par « Berne » au cours des 4 prochaines années.

Voulez-vous que l'on augmente l'âge de la retraite (des femmes, d'abord, puis de tout le monde dans quelques années) même si les personnes de plus de 55 ans peinent à trouver du travail ?

Voulez-vous que l'on permette aux propriétaires de payer moins d'impôts alors que l'on supprime les mesures d'encouragement à la construction de logements à loyer modéré et qu'il est à peu près impossible de trouver un appartement ?

Voulez-vous que l'on permette seulement aux personnes qui ont des revenus confortables de prendre une retraite anticipée ?

Voulez-vous que l'on supprime les investissements pour les mesures de protection contre le bruit, pour l'entretien des forêts, contre les avalanches et les inondations, pour la construction de la liaison ferrovière Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse alors que diverses catastrophes naturelles et l'été caniculaire que nous venons de traverser nous montrent les atteintes que nous avons portées au climat ?

Si vous répondez « oui » à ces questions, vous pouvez voter tranquillement pour l'un des trois partis gouver-

nementaux qui, à quelques nuances près, pratiquent cette politique-là et la mettront en application : l'UDC, chef de file d'un libéralisme sauvage (mais qui camoufle sa politique sous un patriotisme bon teint, en désignant – comme c'est facile – des boucs émissaires qui empêchent de voir ce qu'elle est en train de faire de la Suisse), le parti radical, aligné sur la même vision de l'économie libérale, et le PDC qui, grâce à ses prises de position fluctuantes, permet aux deux autres de mener cette politique-là.

Si vous répondez « non » à ces questions, si vous trouvez que la cohésion sociale est l'un de nos biens les plus précieux, si vous croyez toujours à la devise « Un pour tous, tous pour un » et que vous ne trouvez pas normal qu'il y ait en Suisse toujours plus de millionnaires et, en même temps, toujours plus de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, vous pouvez en toute confiance accorder vos suffrages au parti socialiste. Ce sont les positions que j'ai défendues, avec les autres élu-e-s de mon parti, ces 8 dernières années et que je défendrai encore, si vous m'élevez pour un nouveau mandat.

Liliane Maury Pasquier,  
Conseillère nationale,  
Châtelaine (Vernier)

**Election au Conseil national :**  
**Les socialistes, liste n° 1**  
**Election au Conseil des Etats :**  
**Christiane Brunner et David Hiler**

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE  
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
**EgoKiefer**

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium**

**Portes d'entrée**



## Restaurant La Grange

S. & M. Widmer  
64a, rue du Village - 1214 Vernier  
022 341.42.20

Fermé samedi - dimanche **Parking**

Quelques suggestions du moment :

Longeole, gratin et salade verte 20,-

Trippes à la milanaise 22,-

Filet de bœuf, marchand de vin et foie gras poêlé 42,-

Risotto aux gambas à l'ail confit 35,-

Et à midi un plat du jour à CHF 18,-



**Armando Amore**  
Conseiller à la clientèle

Téléphone +4122 949 01 37  
Mobile +41 79 200 70 51  
Téléfax +41 22 949 01 51  
armando.amore@basier.ch



## Votre assureur toutes branches à Vernier

- Analyse de portefeuille
- 3ème pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2ème pilier

Agence Générale Genève Rive-Droite  
Rue de Lyon 87  
Case postale 92  
1211 Genève 13  
www.baloise.ch

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## G. FURCOLO

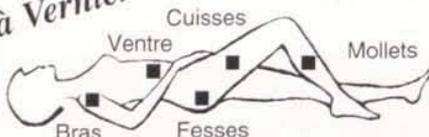
Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

à Vernier



## Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos  
jambes, bras, estomac, hanches,  
ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son  
programme personnalisé.  
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3<sup>e</sup> - 1214 Vernier  
Tél. 022 341 04 61



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

**ABONNEMENT  
12 MOIS**

dès **CHF 589.-**

**TOUTES HEURES  
TOUTES PRESTATIONS**

## Quelques réflexions sur l'aménagement de la commune

*Cohérence, qualité de vie, information*

**L**es Autorités communales ont la responsabilité d'offrir aux habitantes et aux habitants actuels et de léguer aux générations futures une commune où il fasse bon vivre. Il convient donc d'imaginer un développement de la commune qui prenne en compte l'intérêt général sans ignorer celui des particuliers. Dans cette optique, le Conseil municipal a élaboré un plan directeur de la commune afin d'éviter entre autres un développement anarchique des divers quartiers de Vernier.

En 1997, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un plan directeur et s'est donné ainsi le moyen d'évaluer avec cohérence les projets présentés. Tâche rude, car le Département de l'aménagement de l'équipement et du logement (DAEL), présidé par M. Moutinot, essaie d'imposer à Vernier des projets d'urbanisation ou des modifications du régime des zones qui, approuvés, ne pourraient que détériorer encore plus l'environnement des Verniolanes et des Verniolans et péjorer leur qualité de vie.

Les exemples foisonnent. Retenons-en quatre.

- **Déclassement de 129690 m<sup>2</sup> à l'avenue Louis-Casaï** pour y construire une sorte de « cité des Avanchets bis ».
- **Suppression des jardins familiaux dans le secteur Crozet-Villars** avec le projet de construire des habitations qui pourraient prendre la forme soit de 3 tours de 24

étages soit 15 bâtiments de 2 ou 3 étages sur rez-de-chaussée avec destruction des villas de Maison-neuve.

- **Implantation d'IKEA à la Renfile**, sans prendre en compte l'augmentation du trafic routier sur la route de Vernier (5200 mouvements journaliers supplémentaires).
- **Agrandissement de la zone industrielle de Mouille Galand**, en incluant la région dite « les Communs », alors qu'elle n'accueille que des dépôts et non des entreprises de haute technologie que l'Etat fait miroiter.

Il faut relever que ces projets du DAEL ne correspondent ni à la lettre, ni à l'esprit du plan directeur communal. Certes, la répartition des compétences entre le canton et les communes limite considérablement le pouvoir de décision de ces dernières, mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras et renoncer à défendre les intérêts de celles et de ceux qui nous ont élus.

Dans cette optique, **les libéraux demandent au Conseil administratif de manifester une fermeté exemplaire face :**

- **aux autorités cantonales**, lorsque ces dernières imposent des projets qui desservent les intérêts de la Commune de Vernier
- **à la FTI** ( Fondation des terrains industriels ), qui propose une extension des zones industrielles génératrices de nuisances multiples.
- **aux responsables de l'aéroport de**

**Cointrin** qui feignent d'ignorer la forte augmentation des nuisances dues au trafic aérien subies par les riverains de l'aéroport.

**Les libéraux** appellent la population de Vernier - que le conseil administratif devrait informer de tout projet qui concerne les différents quartiers de la Commune - à utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre Vernier et son environnement (pétition, opposition, référendum, etc.).

**Les libéraux** rappellent leurs engagements pendant la campagne lors des élections municipales de 2003 :

- **poursuivre la lutte contre les nuisances qui affectent la commune**
- **préserver la zone villas et les zones de verdure**
- **s'opposer à la construction d'ensembles immobiliers qui nécessitent des coûts d'infrastructure et d'équipement importants.**

Pour le groupe libéral :

Pierre Ronget

2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil municipal

### LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

**NB :** Les libéraux se réjouissent d'apprendre par la Tribune de Genève que les Verts reprennent à leur compte l'idée d'organiser une fête de la musique à Vernier, comme l'ont proposé les libéraux dans le numéro de septembre d'ACTUALITES-VERNIER.



## Créons un nouveau climat politique

**L'**été 2003 a battu tous les records. Ces trois mois de canicule ont permis à chacun de prendre conscience des effets du réchauffement du climat. De tels étés seront, selon les météorologues, de plus en plus fréquents. Nous commençons à avoir une idée claire de leurs conséquences: sécheresse, milliers d'hectares détruits par les feux de forêts, mauvaises récoltes, recul des glaciers, assèchement des cours d'eau. Et déjà, on nous annonce de grosses inondations ou des tempêtes pour cet automne.

Face à ces réalités, que font les partis de la majorité à Berne ? Exactement le contraire de ce qu'il faudrait faire ! D'une part, ils veulent élargir les autoroutes suisses et le tunnel du Gothard; d'autre part, ils réduisent le budget des CFF, des transports publics et de l'Office fédéral de l'environnement. Depuis des années, les Verts demandent que l'on prenne des mesures efficaces pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, responsables du réchauffement du climat. Il est temps d'agir ! La taxe sur le CO<sub>2</sub> doit entrer immédiatement en vigueur. Le prix des énergies polluantes doit augmenter pour faire cesser le gaspillage. Mais attention, il ne s'agit pas d'un nouvel impôt : les milliards perçus par la taxe doivent être rendus à la population sous forme d'un fort abattement des primes d'assurance-maladie et d'une baisse massive du prix des billets des transports publics.

### **La majorité de droite déstabilise la Suisse.**

Certains politiciens veulent faire passer l'âge de la retraite à 67 ans. Ils prétendent que les rentes AVS sont menacées: en vérité, l'avenir de l'AVS peut être assuré à moyen terme par une hausse d'un petit point de la TVA. D'un autre côté, pour de nombreux ménages, l'assurance-maladie rend les fins de mois difficiles.

Les partis bourgeois et l'UDC songent alors à introduire une médecine à deux vitesses. En réalité, l'analyse du problème est simple : l'Etat réduit son effort et laisse aux ménages le soin de payer la facture.

### **La peur est mauvaise conseillère.**

Dans tous les domaines, les partis de droite jouent à faire peur aux citoyens

pour leur faire avaler des réformes qui ne font qu'aggraver les problèmes.

**On ne fait pas de bonne politique en ne pensant qu'à libéraliser, économiser, stresser, exclure, pénaliser et rabaisser les plus faibles.**

**C'est cela qui doit changer ! Les Verts vous invitent donc à choisir leur liste pour faire progresser leur idéal: une société écologiquement cohérente, socialement engagée et globalement solidaire.**

Pour connaître notre programme et nos prises de position, consultez nos sites : [www.verts.ch/ge](http://www.verts.ch/ge); ou pour Vernier : [www.vernier.verts.org](http://www.vernier.verts.org). / courrier électronique : [nroll@bluewin.ch](mailto:nroll@bluewin.ch); ou [agaumann@capp.ch](mailto:agaumann@capp.ch); ou [philippe@thelin.info](mailto:philippe@thelin.info)

## Une fête de la musique à Vernier !

Etant donné l'énorme succès de la Fête de la musique à Genève; et si l'on considère que Vernier est la cinquième plus grande commune de Suisse romande; que d'autres communes genevoises, moins peuplées, organisent de belles fêtes de la musique; qu'il existe par ailleurs à Vernier de nombreuses formations musicales de qualité et disposées à se produire sur scène; que la Fête de la musique est un moment privilégié de convivialité et d'échange, comme il n'en existe pas suffisamment à Vernier, qui n'a pas de centre vérita-

ble mais est divisée en plusieurs quartiers :

**Nous suggérons la mise en place d'une vraie Fête de la musique à Vernier, dès 2004, avec une scène dans chaque quartier, qui s'inscrive dans la dynamique cantonale.**

Consultez notre site [www.vernier.verts.org](http://www.vernier.verts.org) et faites part de votre intérêt à Luc Monsciani, Croix-du-Levant 1, 1220 Avanchets  
E-mail : [monsciani@yahoo.fr](mailto:monsciani@yahoo.fr)  
tél. 022 796 23 15.

# Echo des clubs d'aînés

## Vivre ensemble...

Vivre ensemble, c'est par exemple,

Depuis fort longtemps, la célébration de notre fête nationale, a suscité des envolées oratoires magnifiant la beauté de la Patrie, ses vertus et celles de ses habitants travailleurs courageux.

Cependant, de temps à autres, l'orateur faisait une digression sur un thème d'actualité ou en devenir. Ainsi donc, par exemple, le 1<sup>er</sup> août 1945, au sortir d'une guerre effroyable qui venait de ravager l'Europe, nous épargnant par miracle, le Conseiller Fédéral Von Steiger disait :

« Aider les faibles, résister à la violence et éviter les discordes restent les trois principes fondamentaux du pacte fédéral ».

Plus tard, le 1<sup>er</sup> août 1952, inaugurant le Fonds National des recherches scientifiques, le professeur de Muralt « souhaitait que dans les discussions et projets futurs, l'on n'oublie jamais cette date qui doit nous rappeler tout ce qui nous unit. Que notre fonds, né sous un tel signe, ne soit jamais un sujet de discorde et qu'il nous rapproche, au contraire, les uns des autres ».

Ces préoccupations toujours récurrentes de nos jours se complètent d'un autre souci, oh combien d'actualité : la compréhension entre générations.

Que d'excès se manifestent tant de la part des aînés, souvent bougons, intolérants, toujours pressés d'arriver nulle part.

Quant aux jeunes, cela débute par de l'incivilité, se poursuit jusqu'aux injures et gestes obscènes, pour arriver au paroxysme, la casse, le tagage intempêtif, suprêmes défoulements.

Il est clair que notre mode de vie actuel, constamment orienté vers l'appât du gain, les loisirs de plus en plus coûteux, les gadgets inutiles, le sur-nombre de véhicules motorisés dans les familles, ne laisse plus beaucoup de place pour une éducation morale même la plus frustrée. Et c'est bien dommage !

Alors, Verniolans de tous les quartiers, tâchons de nous ressaisir pendant qu'il est encore temps.

Nous, les vieux, cessons de sans cesse râbacher « de notre temps... » et



© Philippe WOODS

essayons de porter un regard plus tolérant sur les jeunes car chaque génération, ne l'oublions pas, subit une mue inexorable.

Quant à vous, les jeunes, soyez plus avenants, abandonnez les bras d'honneur, les provocations inutiles, rendez-vous serviables.

Un petit effort donc, et tous les quartiers de la commune pourront ainsi, c'est à souhaiter, devenir chacun une île aux trésors.

Un aîné, natif de Vernier en 1930

*(Discours prononcé le 1er Août 2003)*

### ■ Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale  
Rue du Grand-Bay 21  
1220 Avanchet  
Corresp. : C.P. 141  
1211 Genève 28  
Tél. 022 796 19 98  
Ouverture le mardi de 14h à 17h30.

### ■ Club des aînés de Châtelaîne-Balexert

Mme Yvonne Tornare  
Av. de Crozet 39  
1219 Châtelaîne  
Tél. 078 831 50 40  
Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

### ■ Club des aînés des Libellules

Mme Suzanne Maeder  
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10  
1219 Le Lignon  
Tél. 022 797 13 97  
Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

### ■ Club des aînés du Lignon

Direction collégiale  
Av. du Lignon 50-53  
1219 Le Lignon  
Tél. 079 767 41 21  
Ouverture les mardi et vendredi de 14h à 17h, animation principale le mercredi.

### ■ Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier  
Ch. de Champ-Claude 6  
1214 Vernier  
Tél. 022 341 03 48  
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

# APEVV

## «1, 2, 3, soleil» et «Agir ensemble»

**C**hers parents,

Cette année, l'association de parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV) s'est impliquée dans «la semaine de la mobilité» (du 16 au 22 sept.), semaine qui a remplacé la traditionnelle «journée sans voitures» du 22 septembre.

Durant cette semaine, plusieurs thèmes ont été abordés, dont **la sécurité sur le chemin de l'école**, thème du mardi 16 septembre.

Afin de mettre en évidence les problèmes de sécurité routière dans le village, nous avons fourni en collaboration avec le Groupement cantonal genevois des Associations de Parents d'élèves des écoles enfantines et Primaires (GAPP), l'Association Transports et Environnement (ATE) et la commune un questionnaire destiné aux enfants (1, 2, 3, soleil) et un autre destiné aux parents (Agir Ensemble).

Les enfants se déplacent généralement à pied ou à vélo et ainsi deviennent en quelque sorte des experts de la circulation.

L'ambition du questionnaire «1, 2, 3... soleil» a été de donner la parole aux élèves de la 4<sup>e</sup> et à la 6<sup>e</sup> année. Ils ont été invités à relever les points positifs et les dangers qui jalonnent le chemin de leur école.

Ils ont répondu aux questions sur le choix de leur(s) mode(s) de déplacement et leur comportement face à la circulation, examinés l'itinéraire qu'ils empruntent pour aller à l'école, décrit

les endroits dangereux et les passages étroits, ainsi que le temps d'attente avant de pouvoir traverser la chaussée. Ils ont aussi dessiné ou noté ce qui les dérangeait, ce qui leur faisait peur ou ce qu'ils souhaitaient modifier.

L'ATE analysera et fera parvenir son évaluation à la classe.

Dans un même temps, vous avez reçu par le biais des écoles un questionnaire, «Agir Ensemble», que vous avez dû nous rendre. Ce questionnaire permettait de mettre en évidence et en parallèle avec celui des enfants, le problème de trajets et de sécurité sur le chemin d'école.

En effet, sur la route, les enfants sont des acteurs très vulnérables !

Ils se déplacent à pied ou à vélo et ont d'autres priorités que de se soucier du trafic. Le parcours qu'ils empruntent pour se rendre à l'école est le plus préoccupant. C'est à ce niveau-là qu'il faut intervenir dans le but de leur assurer un chemin sûr et agréable. La société ne peut attendre des enfants qu'ils s'adaptent totalement aux règles de la circulation routière. Il incombe aux adultes de garantir aux plus jeunes une sécurité maximale dans leur mobilité, grâce à des aménagements adéquats au niveau des infrastructures et à un comportement correct de la part des différents acteurs de la route.

Dans cette optique, des approches au niveau local sont souhaitées : les parents peuvent en effet prendre le problème en main et, grâce à des

propositions pratiques, inciter les autorités communales à s'engager concrètement pour la sécurité sur le chemin de l'école.

L'APEVV a déjà entrepris une première démarche en inaugurant le 2 octobre dernier, deux lignes Pédibus dans le village. Mais il est bien entendu que cette démarche doit s'accompagner de mesures préventives sur les trajets empruntés.

Il est à noter que les deux questionnaires réunis par l'ATE formeront un dossier qui représentera une base pour interpeller les responsables de la commune sur les problèmes soulevés par les élèves et les parents. Le Bureau-Conseil ATE et le réseau des conseiller-ères romand-e-s pourront être consultés.

De plus, il sera important de diffuser les résultats de cette action en dehors de l'école pour contribuer à améliorer la sécurité.

Cette démarche sera assumée par l'association de parents d'élèves de Vernier-Village afin de consolider un premier dossier sécurité transmis à la commune le 17 juin dernier. Enfin, elle se chargera d'organiser une exposition et de publier des extraits de dossiers. L'APEVV espère avoir répondu à votre attente et reste à votre disposition pour toutes propositions ou idées. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le comité de l'APEVV

# L'Avenir accordéoniste de Châtelaine

## Historique

(tiré des archives de l'Avenir de Châtelaine)

Les deux clubs d'accordéonistes présents à Châtelaine dès 1935 se développent rapidement et l'AVENIR compte une quarantaine de membres lorsque la seconde Guerre Mondiale éclate. Les conséquences de celle-ci seront néfastes à la vie des deux sociétés : l'obscurcissement et les restrictions de chauffage empêcheront le bon déroulement des répétitions.

Dans de telles circonstances, l'activité de ces deux sociétés a pratiquement cessé lorsque la paix revient. Il n'est alors vraiment plus de mise de maintenir l'opposition entre ces clubs si l'on veut qu'il y ait des accordéonistes à Châtelaine. C'est pourquoi, « le Progrès » adresse une lettre au Conseil administratif de Vernier : « La Société d'accordéonistes « le Progrès » de Châtelaine, ayant une activité suivie de 11 ans, actuellement un effectif de 18 membres, un groupe de 7 élèves et une caisse en très bon état, a décidé ce qui suit :

Dans le but de mettre fin à la rivalité entre les deux sociétés, pour le bien

des membres et la renommée des sociétés de la Commune, « le Progrès » a décidé, lors de son assemblée générale de ce jour, de fusionner avec l'AVENIR, société n'ayant plus d'activité depuis plusieurs années, mais possédant un certain matériel, soit : 1 drapeau, des casquettes et des lutrins ».

Dorénavant donc, « le Progrès » se produira sous le nom de « l'AVENIR ». Cette lettre est datée du 18 mars 1946. On a choisi le nom de l'AVENIR simplement parce qu'elle était la seule à posséder...un drapeau.

(à suivre)

## Agender

> Mercredi 12 novembre 2003, 19h  
Audition - Maison Chauvet-Lullin, Vernier - entrée libre

> Samedi 13 décembre 2003, 17h  
Concert de Noël des élèves et profs : Temple protestant de Vernier  
entrée libre - verrée

> Mercredi 4 février 2004, 19h  
Audition - Maison Chauvet-Lullin, Vernier - entrée libre

> Du 9 février au 6 mars 2004  
Exposition d'artisanat de l'Avenir de Châtelaine à la MACAV

> Samedi 28 février 2004  
**Soirée annuelle - spécial 70<sup>ème</sup>**  
**Salle des Fêtes du Lignon**

## Du nouveau à l'Avenir

À Vernier-Village :

**1 mois de cours gratuit d'accordéon**  
(enfants de 7 à 17 ans)

Possibilité de louer un accordéon

Lieu : chemin de Poussy

Professeur : Sylvie BOSSI-PAHUD

Renseignement : tél. 022 782 05 89

Nombre de places limité !

### Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD  
tél. 022 782 05 89  
sbophd@bluewin.ch

### Direction des orchestres

Daniel CLOUX  
tél. 021 825 40 09 ou  
tél. 078 744 50 71  
dany.cloux@bluewin.ch

## A la MACAV

Du 20 octobre au 15 novembre 2003

**Gigi Fontannaz**  
**Véro Diligent**

«Pour les p'tits et les grands»  
... du pratique au décoratif...

## Cours pour adultes

**Cours de danse (ballet jazz)**

Débutants / moyens

Mercredi de 18h30 à 19h45 et

de 20h à 21h15,

jeudi de 18h15 à 19h30.

CHF 44.- par mois.

**Cours de stretching**

Jeudi de 19h30 à 20h30.

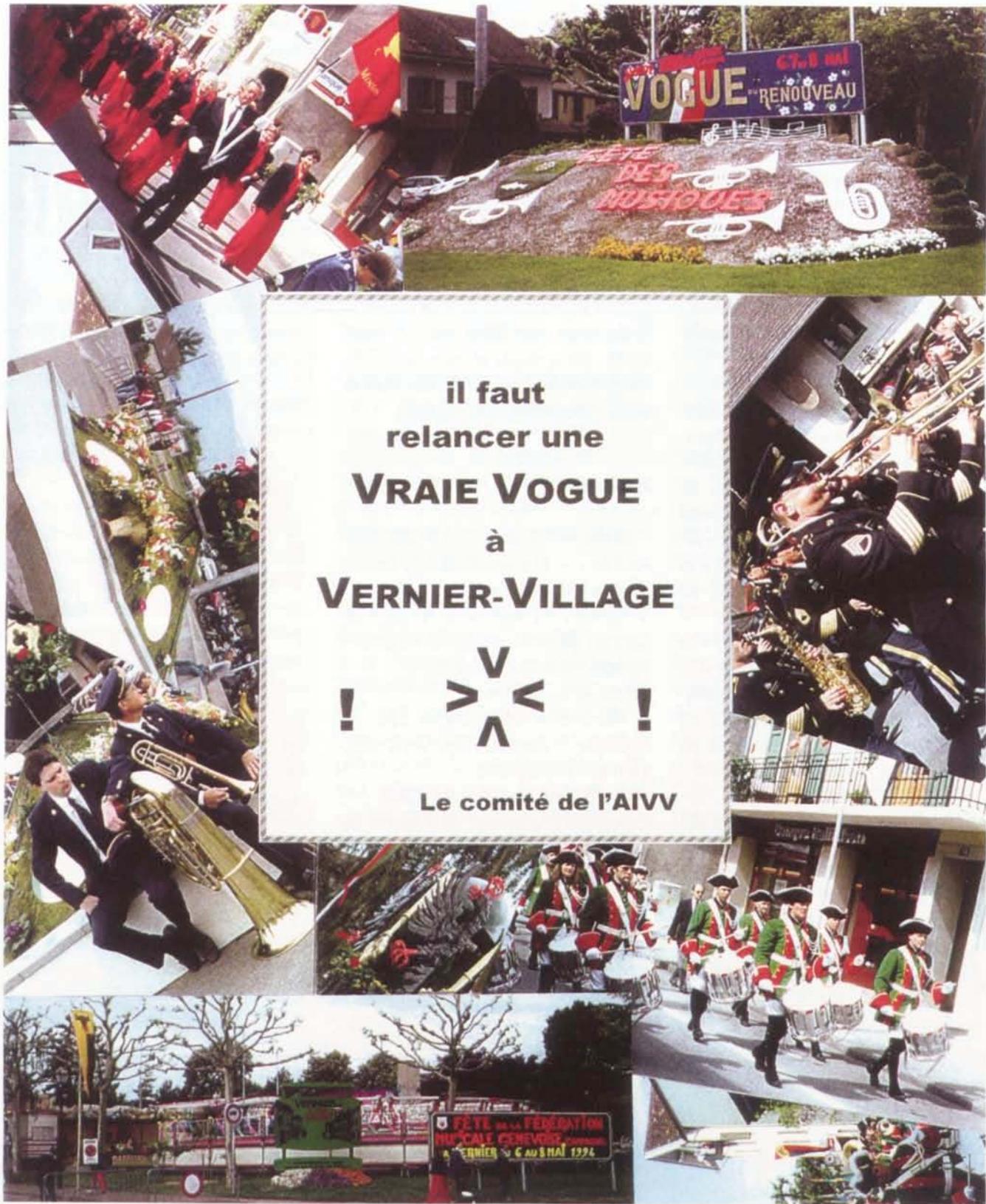
Tous niveaux. CHF 40.- par mois

Renseignements :

Mme Doris Gerber, av. du Lignon 17,  
1219 Le Lignon, tél. 022 796 46 63.



Association des intérêts  
de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier



## A.H.A.

Association des habitants  
d'Avanchet-Parc

Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Les Avanchets

Nous, association des Habitants d'Avanchet-Parc (AHA) jugeons le moment propice pour nous réunir comme chaque année en assemblée générale.

Celle-ci se tiendra **le jeudi 30 octobre à 20h** au centre de quartier d'Avanchet.

Bien sûr, non seulement nos membres, mais aussi toute personne habitant aux Avanchets et ayant de l'intérêt pour la cause de notre cité sont invités à y participer.

Le Comité de l'AHA soumet ici à votre réflexion les raisons pour lesquelles nous appelons de nos vœux les plus profonds cette assemblée générale annuelle. Trois points de suspension répétés dans le texte vous y aideront certainement.

L'AHA c'est la défense de...

L'AHA c'est prendre part à...

L'AHA c'est la vie associative...

L'AHA c'est dans les échanges communautaires...

L'AHA c'est en ce qui touche aux intérêts locaux...

L'AHA c'est se préserver...

L'AHA c'est dans les discussions ciblées...

L'AHA c'est des engagements personnels...

L'AHA c'est ouvrir ou fermer...

L'AHA c'est des portes...

L'AHA c'est battant sans cesse...

L'AHA c'est le bien-être en commun

L'AHA c'est dans notre cité

L'AHA c'est **VOUS et NOUS**

Alors, à bientôt...

# Nouveau !



## Retrait en EURO

► Parking à disposition

► 24h / 24h

### Banque Raiffeisen Genève Ouest

#### Agence de Vernier

Ch. de Champ-Claude 1

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91



# RAIFFEISEN



## L'Alibi

### Maison du quartier de Vernier

Ch. Champ-Claude 7 - 1214 Vernier

#### Accueil libre

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 16h à 18h,  
mercredi de 13h30 à 18h

#### Sur inscription

mercredi matin de 10h à 13h30  
réservé aux 5P et 6P

**Accueil libre,  
activités manuelles, jeux,  
repas, sorties, soirées.**

Pour tout renseignement :  
tél. 022 341 04 08

#### L'Alibi c'est...

Un espace réservé aux jeunes de 10 à 15 ans

Une équipe de professionnels pour les encadrer

Des heures d'accueil libre

Des ouvertures du mercredi matin sur inscription et réservées aux 5P et 6P

Des activités manuelles

Des sorties 1 fois par mois environ

Des soirées de temps en temps

Des discussions à n'en plus finir

Des jeux

Des films choisis ensemble

Des camps

En tout ce qui pourra encore être imaginé ensemble...

## Troc de jouets

### Par et pour les enfants samedi 25 octobre 2003

de 14h à 16h  
Salle communale,  
école de Vernier-Place

- > Installation des stands 13h30 avec votre aide
- > Matériel accepté : articles destinés aux enfants, livres, CD, jeux, jouets, patins, etc.
- > Inscription CHF 2.-par vendeur
- > Renseignements : Maison du quartier, tél. 022 341 04 08
- > Buvette ouverte

## Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,  
par tél. au 022 306 06 22 ou  
par e-mail : m.mex@vernier.ch

#### A vendre

■ Sommier, lit, 95 cm de largeur, pliable, bon état, CHF 25.-. Blaser laine taille 42, neuf, CHF 40.-. Tél. 022 796 18 76.

■ Piano droit «Rieger Kloss» peu utilisé, parfait état. CHF 3500.- à discuter. Tél. 022 796 98 50 ou 076 418 55 62.

#### A votre service

■ Maman de jour agréée à la protection de la jeunesse, cherche à garder enfants de 18 mois à 3 ans, tous les jours de 7h45 à 15h. Tél. 022 341 31 65 ou 078 854 47 61.

■ Aïre, maman de jour garderait enfants de 2 1/2 à 4 ans, maximum 4 demi-journées par semaine. Tél. 022 796 83 35.

#### Divers

■ Marc 6 ans, cherche à acheter Yakari d'occasion. Tél. 022 796 83 35.

## Echo de Vernier

*Vous désirez chanter,  
lisez ce qui suit.*

Les répétitions de l'Echo de Vernier ont lieu tous les jeudis à l'école des Ranches, route de Peney à Vernier et un samedi matin par mois.

Nous vous attendons nombreux pour participer à notre plaisir de chanter ensemble avec un nouveau programme, une messe de Vierge que nous interpréterons lors d'un prochain concert.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter soit Madeleine Gasser au 022 783 00 92 ou Josselyne Estoppey au 022 782 52 33.

## Aux Amis de Canal 29

**T**rès prochainement nous allons nous occuper de vos poubelles : oh n'ayez aucune crainte, ce sera « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le recyclage et la nouvelle législation, sans jamais avoir osé le demander »... Eh bien là, au contraire, vous pourrez oser ! C'est même recommandé !

Posez toutes vos questions soit par écrit, soit par e-mail, nous nous efforcerons d'y répondre car à cet effet, nous recevrons, en direct, les personnes responsables.

Et peut-être, ainsi, éviterons-nous de voir chaque mois au bords des trottoirs, cet amoncellement de vieux frigos, de fauteuils défoncés, et autres vieux appareils.

Pour voir une commune propre et belle !

Vous avez jusqu'au 16 novembre, dernier délai, pour poser toutes vos questions, en toute discrétion, car nous ne divulguons vos noms que si vous nous y autorisez expressément.

Et « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Votre Télévision et ses animateurs » ce sera pour le vendredi 31 octobre.

C'est en effet cette date que nous avons retenue pour tenir notre Assemblée générale annuelle, à laquelle vous êtes très cordialement conviés. Vous pourrez également nous poser toutes vos questions, notre Comité se fera un plaisir de vous répondre.

Donc prenez vos agenda et notez : vendredi 31 octobre, 19h30, au Centre de Quartier des Libellules,

10 chemin de l'Usine à Gaz - 1219 Le Lignon.

Et notre assemblée générale sera suivie du « Verre de l'Amitié ».

CANAL 29 c'est chaque mercredi une émission en direct dès 20h, rediffusée le samedi entre 14h et 18h.

Sur le canal S07 (147,1875 mghz) de votre téléviseur.

CANAL 29 - CP 21 - 1216 Cointrin  
Téléphone, télécopie, répondeur :  
022 796 36 43  
canal29@bluewin.ch  
CCP 12-16153-0

N'oubliez pas : CANAL 29 c'est votre télévision, à votre disposition.

## Education canine

### Classe de jeu et de socialisation pour chiots

Qualification brevet S.C.S.  
(Société Cynologique Suisse)

Pour chiots de 10 à 16 semaines, stimulation par le jeu et le travail de groupe.

Pour de plus amples informations contactez :

Mme Huguette Ravey,  
tél. 022 797 49 20

Ou Mme Christiane Perelli,  
tél. 079 408 95 01

## Café-Croissant

### Rencontre « Café-croissant » pour les aînés des Libellules

Tous les habitants retraités du quartier des Libellules sont invités à participer au prochain café-croissant qui aura lieu le **Judi 23 octobre 2003**, de 9h00 à 10h30.

Madame Frédérique BURKI-GRU, assistante sociale à l'Hospice général travaillant avec des requérants d'asile,

viendra parler de son travail et répondre à vos questions.

Organisation et renseignements :  
Bureau social FSASD des Libellules,  
Tél. 022 420 15 00, le matin  
Hospice général - CAD,  
Centre d'animation pour retraités,  
tél. 022 420 42 80.

## Association humanitaire

# Jeunes du Mékong & Intégration



**Kermesse samedi 8 novembre 2003**

**Salle communale de l'école de Vernier-Place**

L'Association Jeunes du Mékong & Intégration en faveur des enfants du Vietnam tient sa 4<sup>e</sup> traditionnelle kermesse annuelle à Vernier avec au programme :

- > 10h30 : La Chorale « La Printanière » des Aînés de Meyrin
- > 11h15 : Démonstration d'Aïkido enfants et adultes du Aiki Juku Dojo de Genève
- > 14h : Maquillage pour les enfants

- > 15h : Danse moderne par Lisa et Laure
- > 16h : Fanfare du Petit Saconnex
- > 18h : Tirage de la Tombola avec de nombreux prix intéressants
- > 19h : Spectacle du Cirque des Enfants et Jeunes de Confignon
- > 20h30 : Soirée karaoké avec le groupe Cewan

De nombreux stands sont à votre disposition : brocante, artisanat du

Vietnam, massage-détente par des masseurs professionnels, peinture sur porcelaine...

Sans oublier la buvette bien garnie et la restauration non-stop de 10h à 24h avec la cuisine vietnamienne mais aussi la raclette, les hot-dogs, les pâtisseries...

Venez nombreux pour nous soutenir.

## 11ème Marche de Vernier

### et 9ème foire à la longeole

**Samedi et dimanche  
8 et 9 novembre 2003**

Ecole des Ranches  
En face de l'école de Vernier-Place  
Rue du Village 6  
1214 VERNIER  
Ligne de bus n° 6 & 19  
Arrêt : Vernier-Ecole

- > Départ : école des Ranches dès 8h, dernier départ samedi 14h, dimanche 12h.
- > Fin des arrivées : samedi 17h, dimanche 15h.
- > Assurance : à la charge des participants.
- > Finance d'inscription : CHF 12.-, avec médaille souvenir.

- > Finance d'inscription IVV:CHF 2.50
- > Inscription : par bulletin de versement mention «Cie des Sapeurs Pompiers de Vernier - MARCHÉ 03» au CCP 12-15730-2.
- > Délai d'inscription : **25 octobre 2003**
- > Inscriptions tardives : pourront se faire sur place (CHF 2,- supplémentaires en cas d'envoi de la médaille qui sera envoyée dans les meilleurs délais).
- > Prix spéciaux : au groupe le plus nombreux, au groupe pompier le plus nombreux.
- > Parcours : 5 kilomètres/ **12 et 20 kilomètres nouveaux parcours.**
- > Service sanitaire : assuré par les samaritains.

- > Ravitaillement : à mi-parcours boissons chaudes, froides et sandwiches.
- > Généralités : la marche aura lieu par n'importe quel temps. En cas d'absence, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.
- > Repas : samedi midi et dimanche midi.

RENSEIGNEMENTS  
Richard LENZ  
Chemin de l'Etang 70  
1219 CHATELAINE  
Tél. 022 796 55 61

**Organisation :**  
**Sapeurs-pompiers de Vernier**

## Théâtre de Vernier

*Votre troupe communale vous propose du 5 au 26 mars 2004, aux Ranches «ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES» de Joseph KESSELRING*

La pièce fut créée à Broadway, en janvier 1941, au «Fulton Theater». Tout de suite, c'est un triomphe. Elle reste à l'affiche pour 1444 représentations, ce qui la place au septième rang des pièces les plus jouées à New-York. La première représentation, en France date de septembre 1945, au théâtre de l'Athénée. L'adaptation qu'en ont fait Pierre Brive et Albert Willemetz n'est pas étrangère au succès que «Arsenic and old Lace» a remporté dans les pays francophones.

Certes, on peut prétendre aujourd'hui que c'est un théâtre dépassé et qui a pris de l'âge. Voire ! Certains, et nous en sommes, déclarent que c'est une pièce inusable. C'est en tout cas un grand classique du genre, tellement extravagant et ahurissant qu'il demeure

un élément incontournable du domaine «pièces policières». C'est aussi une intrigue qui n'oblige pas les comédiens à prier le public de ne pas révéler le fin mot de l'aventure puisque, dès le début, tout est connu du spectateur et qu'aucun mécanisme secret ou inattendu ne vient déclencher une révélation soudaine.

Le film, tourné par Frank Capra en 1941, avec notamment Cary Grant dans le rôle de Mortimer, ne pourra sortir sur les écrans qu'en 1944, au moment où la pièce est retirée de l'affiche.

Si certains pensent que le film est supérieur à la pièce, ce n'est cependant pas l'avis général. On trouve plutôt que le spectateur perd au change, que l'oeuvre est trop théâ-

trale pour l'écran et, qu'ici, le théâtre surpasse le cinéma.

«Arsenic et vieilles dentelles» a été écrit par Joseph Kesselring, né en 1902, et qui devient professeur de musique. En 1933, il écrit et fait jouer, sans grand succès, ses deux premières pièces. Ses deux oeuvres suivantes n'obtiennent, elles non plus, aucune renommée. Son cinquième ouvrage est un mélodrame qu'Howard Lindsay et Russel Crouse transforment en farce. Et c'est l'éclatant succès dont nous venons de parler.

Votre «Théâtre de Vernier»

Renseignements :  
Albert Morard,  
12 rue de Vermont, 1202 Genève.

## Championnat d'échecs

**10<sup>e</sup> championnat genevois interscolaire d'échecs, samedi 15 novembre 2003 à 12h15.**

Tournoi en cinq catégories, ouvert à tous les écoliers, élèves, étudiants et apprentis de 6 à 20 ans.

Centre sportif de la Queue d'Arve.  
Nombre de place limité.

Les inscriptions, de même que le règlement de la finance d'inscription, s'effectueront le samedi matin

15 novembre 2003 à partir de 9h. Les bulletins seront validés au fur et à mesure de leur enregistrement. Arrêt de l'enregistrement des inscriptions : dès que le nombre maximum de 300 bulletins sera atteint et au plus tard à 12h15.

Renseignements :  
Service des Loisirs et de la Jeunesse,  
tél. 022 906 10 58  
<http://www.geneve.ch/slj>

## Danse

**Atelier Danse (Vernier)**

Direction Catherine Le Saint

Initiation Danse, Classique, Jazz Contemporain.

Cours : enfants, ados, adultes.

Toute l'année inscription possible sur place dès 16h30 (tous les jours).

Lieu : salle de rythmique de l'école des Ranches II, (accès bus 6, 19).

Tél. 022 341 02 61,

Tél. secrétariat 022 341 13 23.

# Quintet féminin a cappella

**Chansons  
d'ici et d'ailleurs**

**Quai  
n°5**

**Emilie Sjollema**

**Magali Rytz**

**Sylvie Zahnd**

**Claudia Zwicky**

**Anne de Crousaz**

**Jeudi 6 novembre 2003 20h30**

**Maison Chauvet-Lullin**

Vernier - Rue du Village 57 - Bus 6, 19, 52